

Règles et directives de sécurité dans les laboratoires d'enseignement et de recherche



Johanne Beaulieu
Conseillère prévention

*Préparé par le comité
sectoriel de santé
et de sécurité du travail
du Département
de biologie de
l'Université Laval
Édition 2008-2009*



Rencontre de santé et de sécurité Département de biologie

- La sécurité à l'Université Laval
- Règlements et directives
- Information SIMDUT
- Récupération des déchets
- Équipements de premiers soins et de premiers secours
- Accident-incident quoi faire?
- Période de questions

La sécurité à l'Université Laval

La sécurité, **c'est l'affaire de tous**. Que nous soyons étudiants et étudiantes, membres du personnel ou professeurs et professeures, nous avons **la responsabilité** de faire tout en notre pouvoir pour assurer les conditions de travail et d'enseignement les plus sécuritaires possibles.

Ceci implique **le respect** des Règlements et directives, mais aussi une constante attention aux améliorations possibles.

Les lois et règlements

- Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Loi sur les accidents de travail et des maladies professionnelles
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- Code civil
- Loi C-21
- Autres Lois et Règlements

Ressources et rôles

Secteur santé sécurité travail

- Veiller à l'application des lois santé sécurité du travail
- Prévention
- Gestion
- Absences maladie
- Présence lors de demandes spécifiques ou urgences
- www.vrrh.ulaval.ca/sante/santese.html

Service sécurité prévention

- Gestion des risques spécifiques
- Prévention de la criminalité
- Risques biologiques
- Risques chimiques
- Radioactivité
- Lasers
- www.ssp.ulaval.ca/sgc/index.jsp

Règlements et directives

Accès au labo

- **Limité** aux personnes autorisées seulement et selon l'horaire prévu ou avec entente avec une personne responsable et sous la supervision de cette personne.
- **Il est interdit** de travailler dans les laboratoires sans autorisation.

Dans les laboratoires
il est ...
INTERDIT ...



Dans les laboratoires
il est ...
OBLIGATOIRE ...



Équipements de protection individuelle

- Sarrau (+80% coton si brûleur ou danger de flamme)
- Lunettes et visière
 - Verres de contact souples autorisés avec lunettes de protection



- Vêtements (+ coton)
- Chaussures (fermées)
- Gants

OBLIGATOIRE

lors de risques chimiques et biologiques



Entretien des lieux

- Ordre
 - Rangement et ranger
- Propreté
 - Enlevez, ramassez, nettoyez immédiatement (solvant, huile, graisse, eau, etc.)
 - Remettez l'endroit propre à la fin de l'activité

Entretien des lieux

- Aucune accumulation de papier ou d'autres objets;
- N'encombrez jamais les portes, corridors et sorties;**
- Ne rangez jamais les objets sur le dessus des armoires.



Pipettes

- Ne **PIPETEZ jamais** avec la bouche.
- Ne **pointez jamais** vers vous ou vers quelqu'un.
- Pour mettre une poire: forcez **près** de la jonction poire-pipette.

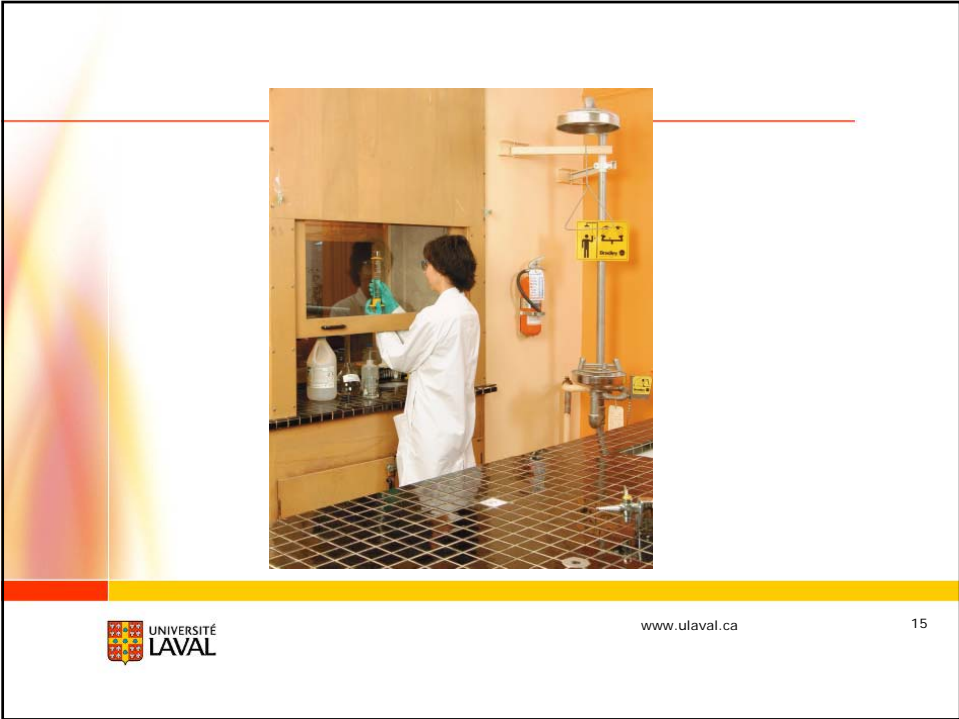


Comment se protéger des vapeurs et aérosols? Règles d'utilisation de la hotte



- Gardez **uniquement** ce qui est utilisé sous la hotte
- Gardez la **porte fermée le plus possible**
- Travaillez au moins à **15 cm du bord**





Information SIMDUT

**Savez-vous travailler
avec des produits
chimiques?**



SYSTÈME D'INFORMATIONS SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL

«SIMDUT»

Un système pancanadien où fournisseurs, employeurs et travailleurs ont chacun leurs responsabilités. SIMDUT vise à protéger la santé et la sécurité des travailleurs en favorisant l'accès à l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

- **LE FOURNISSEUR**
QUI . . . fabrique, importe, distribue ou vend des produits dangereux
- **L'EMPLOYEUR**
QUI . . . achète, utilise ou fabrique lui-même des produits contrôlés
- **LE TRAVAILLEUR**
QUI . . . utilise des produits contrôlés dans le cadre de son travail

S'informer!!!



- Reconnaître les pictos Simdut
- Fiches signalétiques
- Site web de la CSST
- Littérature scientifique (en particulier "The Merck Index")
- Comité de gestion des produits chimiques
- Service de santé et sécurité du travail
- Service de sécurité prévention

Fiches signalétiques

- Identification et utilisation du produit
- Catégorie basée sur les danger
- Propriétés physico-chimiques
 - Tels: point de fusion, point d'ébullition, tension de vapeur, etc.
- Réactivité
- Risque d'incendie ou d'explosion
- Mesures préventives
- Propriétés toxicologiques
 - Aigue, chronique, cancérigènes, mutagènes
- Premiers soins

Gaz comprimés



- S'assurez que les gaz sont identifiés
- **Fixez les cylindres de gaz (2/3 supérieur, chaîne)**
- Entreposez, manipulez et utilisez les bouteilles de gaz comprimés uniquement lorsqu'elles sont fermement maintenues en place en position verticale
- Ne roulez et ne tirez jamais les bouteilles, ne les laissez jamais tomber ou s'entrechoquer

Combustibles



Ségrégation des produits combustibles d'abord

- Dans des contenants de plastique ou sur une étagère de métal
- Pas de bois (bois peint avec peinture anti-corrosion toléré).



Liquides combustibles ou inflammables



- Entreposez dans les armoires ventilées
- Quantités limites: Règles en révision
- Le moins possible dans le sous-sol



Produits corrosifs



- Séparez les acides des bases si possible
- Disposez, si possible, dans une armoire ventilée sous la hotte DÉDIÉE A CES PRODUITS
- Installez des bacs de rétention en plastique



Autres produits chimiques



- Les produits très toxiques devraient être sous clé (cyanures)



- Disposez si possible par classe chimique



- Ségrégation des produits dangereusement réactifs = Cas par cas

Transport de produits chimiques



Utilisez un ascenseur dédié

Récupération des déchets Rebuts jetés dans contenants spécifiques

- Biorisques, seringues, aiguilles
- Acides, bases, huiles, solvants chlorés et non chlorés
- Verre seulement



Contenants de récupération

- Espace requis pour vapeur
 - Sinon: risques d'explosions
- Récupération – cueillette



Déchets biologiques

Éliminés **séparément** dans des sacs ou des contenants de couleurs différentes selon leur nature :

- a) déchets **non anatomiques** (gants, papier, tampons souillés par le sang ou autres)
- b) déchets **anatomiques** (carcasses ou spécimens **non préservés**)
- c) animaux **préservés** (formolés)
- d) cultures de micro-organismes (bactéries ou levures) ou suspensions de virus en milieu liquide ou semi-solide (cultures sur agar en vase de Pétri).



www.ulaval.



Comment jeter une bouteille vide?

- **Débouchez et laissez s'évaporer le restant du solvant sous une hotte**
- **Rincez à l'eau du robinet**
- **Jetez dans un contenant de récupération de verre**
- **Doute?** Professeur, technicien, professionnel ou http://www.ssp.ulaval.ca/sgc/risques_chimiques/cueillette



www.ulaval.ca

30

**Rincer la verrerie
utilisée avant de la
déposer dans les bacs
de lavage.**



Équipements de premiers secours

Les avez-vous identifiés et localisés?

- Téléphone d'urgence
- Lave-yeux et douche d'urgence
- Trousse de premiers soins
- Numéros d'urgence
- Extincteurs
- Couverture ignifuge

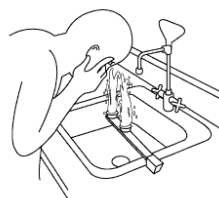
Accident / déversement

- Appelez le **911**
- Donnez les renseignements suivants:
 - Nom
 - **Lieu de l'accident (numéro de local)**
 - Nature du problème
 - Type de produit: gaz, liquide, solide
 - Quantité
 - **Nom du produit**
 - Dangers potentiels (blessé, intoxication, contamination)



Projection de produit chimique dans les yeux

- Rincez abondamment à **l'eau tiède 15 min**
- **Avisez** un démonstrateur, un technicien ou un professeur, ou la sécurité **911**.
- Ne **neutralisez jamais** dans les yeux



Non recommandé

Projection produit chimique sur le corps

- Amenez la personne directement sous la douche
- **APPELER 911**
- Retirez tous les vêtements contaminés s'ils ne sont pas collés à la peau.
- Éviter toute perte de temps liée à la pudeur
- Enlevez ou faites enlever les vêtements en protégeant le visage
- **Attention!** Ne projetez pas la substance toxique sur les régions intactes du corps.
- Faites enlever les bijoux
- Douchez ou lavez à grande eau minimum de **15 minutes** à une température tempérée.
- N'appliquez **aucun corps gras**.



Mesures d'urgence évacuation

En dernier recours...



Cessez toute activité en cours,
de façon sécuritaire
Utilisez la sortie la plus proche
(pas l'ascenseur)
Fermez la porte du laboratoire
Ne tentez pas de revenir dans
l'immeuble
**Suivez les consignes du
représentant
du Service de sécurité prévention**

Accident-incident étudiants = Quoi faire?

- Recevoir les premiers soins
- Composer le 911 pour recevoir de l'aide
- Téléphoner à l'un des secouristes du département
- Informer le département selon la procédure (voir le responsable du laboratoire)
- Informer votre directeur de recherche ou le professeur responsable du cours selon la procédure
- Pour une réclamation, se rendre au 2518, Pav. Lemieux au Service de sécurité et prévention

Assurances acci-groupe

- **Admissible**
 - **les étudiants de niveaux universitaires étudiant à temps plein ou à temps partiel et fréquentant l'Université Laval**
- Étendue de la protection
 - Durant les heures de cours
 - Pendant les activités approuvées
 - Durant les heures d'ateliers ou de stages
 - Lors de déplacement direct entre son domicile et les lieux où il suit ses cours, participe à des stages ou des ateliers
- Exception Rouge et Or
Info www.inalco.com

A graphic design featuring a stylized number '2' with a rainbow gradient, set against a white background with a vertical flame-like effect on the left and a horizontal yellow bar at the bottom.

UNIVERSITÉ
LAVAL

www.ulaval.ca

40

Merci!

Pour nous rejoindre:

Secteur santé et sécurité du travail

656-2110

Johanne Beaulieu

Poste 4264

